

BELGIQUE : ACCORD DISTRIBUTEUR



Cher futur distributeur XANGO®,

Félicitations ! Vous allez commencer une aventure remarquable en tant que distributeur XANGO. Cette société s'appuie sur les meilleurs distributeurs dans le monde. Nous sommes aujourd'hui plus heureux que jamais de vous voir rejoindre XANGO.

Quelques étapes simples pour vous aider à démarrer :

- 1) Complétez le formulaire relatif aux informations de commande.
 - Commandez XANGO® dans le cadre de Programme de livraison automatique (ADP)
 - Votre commande sera livrée automatiquement au lieu de livraison, chaque mois
 - Vous avez immédiatement droit à la prime PowerStart
 - Vous obtenez des commissions qui ne sont pas perçues par des distributeurs non inscrits à l'ADP
 - Maximisez vos avantages avec une commande ADP Standard (2 caisses)
- 2) Complétez le formulaire relatif aux informations de contact Distributeur
 - Indiquez des informations précises de livraison et de paiement
- 3) Renvoyez ce formulaire à XANGO
 - Par courrier postal : XANGO, LLC
PO Box 900
Lehi, UT 84043, USA
 - Par fax : 0800 710 58
- 4) Profitez du succès de XANGO.
 - Pas moins de 50 % du volume de ventes commissionnable de chaque bouteille écoulee sont affectés au paiement des commissions.
 - La saveur extraordinaire et les qualités nutritionnelles prouvées du produit renforcent son attrait commercial.

Lorsque vous créez une base régulière de clients de la vente au détail et que vous construisez une downline, vous atteindrez une dynamique exceptionnelle dans votre activité de distributeur XANGO. Et votre rigueur dans toutes vos entreprises vous aidera à vous engager fortement dans la voie de la réussite.

Cordialement.
Votre équipe XANGO

XANGO, LLC
PO Box 900
Lehi, UT 84043, USA
Tél : 0800 741 27
Fax : 0800 710 58

www.xango.be

Informations Distributeur

Veillez compléter l'information concernant une demande de statut individuelle OU relative à une entreprise.

Informations concernant une demande de statut individuelle			Informations concernant une demande de statut relative à une entreprise		Numéro d'identification (à usage interne uniquement)
Nom de famille	Prénom	Initiales intermédiaires	Nom de la société		
Numéro de passeport		Numéro de TVA (si applicable)	Numéro d'immatriculation de la société		Numéro de TVA (si applicable)
Date de naissance (jj/mm/aaaa)			Nom de famille principal	Prénom	Initiales intermédiaires
Numéro de téléphone du demandeur		Numéro de fax	Numéro de téléphone de la société		Numéro de fax de la société
Outre ce formulaire, les personnes effectuant une demande de statut relative à une entreprise doivent également compléter et renvoyer la Déclaration d'intérêt bénéficiaire, disponible sur le site www.xango.be					

Informations concernant une demande du co-demandeur (optionnel)

Nom du co-demandeur de statut	Prénom	Initiales intermédiaires	Numéro de passeport du co-demandeur	Numéro de TVA de co-demandeur
Date de naissance du co-demandeur (jj/mm/aaaa)			Numéro de téléphone du co-demandeur	Numéro de fax du co-demandeur

Adresse électronique

Adresse privée/professionnelle		Code postal	Ville	Pays
Adresse de livraison (si différente)		Code postal	Ville	Pays

Informations relatives au commanditaire

Les informations relatives au commanditaire et à l'agent de placement doivent IMPÉRATIVEMENT être complétées de manière exhaustive

Numéro d'identification du commanditaire	Nom (nom, prénom, initiales intermédiaires)	Numéro de téléphone (heures de bureau)
Numéro d'identification du placement	Nom (nom, prénom, initiales intermédiaires)	Numéro de téléphone (heures de bureau)

Informations relatives au paiement des commissions

<input type="radio"/> Virement automatique		<input type="radio"/> Chèque en euros (€10 de frais supplémentaires par chèque, aucune information bancaire requise)	
Nom(s) associé(s) au compte		IBAN	
Nom de l'établissement bancaire		BIC	
Signataire du compte X		Date (jj/mm/aaaa)	

Déclaration

Je suis conscient que la seule exigence financière requise pour obtenir le statut de Distributeur consiste en l'acquiescement de frais de demande de statut, d'un montant de €34, contre lequel je recevrai un kit contenant du matériel de vente et de démonstration, ainsi que d'autres éléments d'information. Je reconnais que ce kit ne contient aucun Produit commissionnable, et que tout Produit acheté en relation avec une demande de statut de Distributeur n'est pas obligatoire. En outre, une contribution annuelle liée à la reconduction et à la participation aux frais de matériel, d'un montant de €20, est exigée afin de conserver le statut de Distributeur. J'autorise la Société à imputer les frais de demande de statut, d'un montant de €34, ainsi que la contribution annuelle liée à la reconduction et à la participation aux frais de matériel, d'un montant de €20, sur ma carte bancaire ou sur mon compte bancaire à échéance de ces frais et contributions. Je reconnais que la contribution annuelle liée à la reconduction et à la participation aux frais de matériel est applicable durant 12 mois à compter de la date de souscription. Ma première commande sera traitée après approbation de la présente demande de statut. Les commandes suivantes suivront le calendrier régulier de facturation et de livraison ADP à compter du mois suivant. J'ai lu et accepté les Conditions générales (ci-mentionnées), les Politiques et procédures, ainsi que l'ensemble des autres clauses du Contrat, le tout étant inclus dans le présent document en référence. J'ai également pris connaissance de la politique de retour décrite dans la section Politiques et procédures du site www.xango.be.

Signature X	Date (jj/mm/aaaa)	Signature du co-demandeur X	Date (jj/mm/aaaa)
-----------------------	-------------------	---------------------------------------	-------------------

CONDITIONS GÉNÉRALES - BELGIQUE

1. J'ai la compétence légale pour m'inscrire à cet Accord Distributeur ("Accord Distributeur") dans la juridiction dans laquelle je réside. Je reconnais également que je m'engage par contrat avec XANGO, LLC ("XANGO") pour assurer la promotion de certaines ventes telles que décrites ci-dessous. Je reconnais également m'engager par contrat avec XANGO Disc, Inc. ("XANGO Disc") pour assurer la promotion de certaines ventes telles que décrites ci-dessous. XANGO et XANGO Disc peuvent être désignées collectivement ci-après sous le terme "la Société". Sauf disposition contraire dans le présent document, tous les autres termes commençant par une majuscule possèdent le même sens que celui défini pour ces termes dans les Politiques et procédures de XANGO. Le terme "Contrat" désigne l'Accord Distributeur, la Déclaration d'intérêt bénéficiaire, le Plan de rémunération, les Politiques et procédures et tous addenda éventuels aux présentes spécifiques pour un pays ou pour une situation, ainsi que tout autre accord écrit entre le Distributeur et XANGO. J'accepte par la présente d'être lié par Contrat, lequel pourra être modifié ponctuellement.
 2. J'acquiesce le statut de Distributeur après l'acceptation du présent Accord Distributeur par la Société. Ce statut me confèrera dès lors le droit d'acheter des Produits en gros auprès de la Société ou de ses filiales.
 3. Je suis conscient qu'aucun achat n'est requis pour obtenir le statut de Distributeur et que seuls des frais de demande de statut, d'un montant de €34, sont exigés. En outre, une contribution annuelle liée à la reconduction et à la participation aux frais de matériel, d'un montant de €20, est requise afin de conserver le statut de Distributeur. La Société peut facturer l'option de paiement disponible (au moment de la reconduction), cependant je suis responsable de la reconduction de mon statut de Distributeur chaque année. J'autorise expressément XANGO à percevoir la contribution annuelle liée à la reconduction et à la participation aux frais de matériel par tout moyen de paiement enregistré pour l'achat de Produits.
 4. Les frais de demande de statut, d'un montant de €34, ne sont pas remboursables, sauf disposition contraire dans le Contrat. De même, la contribution annuelle liée à la reconduction et à la participation aux frais de matériel n'est pas remboursable.
 5. Si je souhaite mettre fin au présent Accord Distributeur, je devrai notifier mon intention par écrit à la Société. Cette notification écrite mettra également automatiquement fin à mon Contrat avec toute filiale de la Société. Ma résiliation volontaire prendra effet à compter de la date d'acceptation de cette notification écrite par la Société. Un Distributeur peut résilier son Contrat à tout moment pour quelque raison que ce soit.
 6. En tant que Distributeur, je déclare être un prestataire indépendant et non un employé, un partenaire, un agent, un franchisé ou un représentant légal de la Société ou de l'une de ses filiales. Je reconnais être seul responsable du respect de toute disposition légale ou réglementaire relative à mon statut dans toute juridiction ayant autorité sur moi, y compris et de manière non limitative, le respect des réglementations applicables et du présent Contrat.
 7. Si la Société peut, le cas échéant, m'aider à prendre connaissance des lois, règlements et exigences en vigueur, la responsabilité m'incombe exclusivement d'user de mon statut de Distributeur dans le respect des obligations légales applicables dans toutes juridictions. Par conséquent, je décharge la Société et ses représentants, administrateurs, agents, conseillers et employés de toute responsabilité quant à ma conduite, à mes actions ou à mes omissions. Je renonce également à toute réclamation ou cause d'action que je pourrais (ou que d'autres agissant dans mon intérêt pourraient) avoir l'occasion de faire valoir concernant mon statut ou ma conduite en qualité de Distributeur, à la suite d'actes ou d'omissions de ma part.
 8. Je suis conscient que seuls les Distributeurs respectant les dispositions du présent Contrat peuvent agir en qualité de commanditaires. La Société peut, à sa seule discrétion, refuser le présent Accord Distributeur sans assortir sa décision d'un quelconque motif. En cas de non-acceptation ou de désapprobation du présent Accord Distributeur, je décharge la Société et l'ensemble de ses filiales, ainsi que ses représentants, administrateurs, agents, conseillers et employés de toutes responsabilités pour tout préjudice encouru par moi ou par toute autre personne. Je renonce également à m'associer à toute réclamation ou action y afférente qui pourrait être faite ou intentée dans mon intérêt que quiconque pourrait être amené à faire valoir dans mon intérêt.
 9. Je reconnais que les Commissions attribuées par la Société sont perçues dans le cadre de ma participation au Plan de rémunération. J'ai le droit de bénéficier des avantages et opportunités réservés aux Distributeurs dans le cadre du Plan de rémunération, à condition d'exercer mon statut de Distributeur dans le respect des dispositions du Contrat. Je reconnais, par la présente, avoir accès à tous les documents, y compris le Contrat, dont l'ensemble des dispositions sont incluses dans le présent document en référence. Le Plan de rémunération et les commissions (directes ou indirectes) et/ou les primes associées à la vente ou tout autre produit de vente personnelle, sollicitation ou commande de clients, sont l'apanage de mon statut de Distributeur actif en règle. J'accepte de me conformer aux termes du Contrat, tel que modifié ponctuellement, et publié sur le site www.xango.be.
 - A. XANGO est responsable de la promotion de la vente des Produits sur le territoire des États-Unis. Dans la mesure où des ventes commissionnables se produisent dans la zone de distribution des Produits XANGO aux États-Unis ou dans ses territoires, XANGO, LLC est légalement responsable et s'engage à régler les Commissions liées à ces ventes dans le cadre du Plan de rémunération.
 - B. XANGO DISC, entité affiliée à XANGO, est responsable de la promotion de la vente des Produits sur le plan international. Dans la mesure où des ventes commissionnables se produisent dans la zone de distribution des Produits XANGO en dehors des États-Unis ou dans ses territoires, XANGO DISC ou ses ayants droit sont responsables légalement et s'engagent à régler les Commissions liées à ces ventes dans le cadre du Plan de rémunération. Cependant, pour des raisons de simplification administrative, les Commissions réglées dans le cadre du Plan de rémunération doivent généralement être versées au moyen d'un chèque unique ou d'une procédure ou transaction similaire, combinant, par souci de commodité pour le Distributeur, les Commissions consécutives aux ventes réalisées sur le territoire et à l'extérieur du territoire des États-Unis.
 10. Je reconnais qu'en tant que Distributeur, je suis autorisé à vendre les Produits. Je suis conscient du fait que je ne suis pas autorisé à modifier, reconditionner, réétiqueter ou altérer d'une quelconque manière tout Produit, ou à vendre tout Produit sous toute autre dénomination.
 11. Je reconnais et conviens que je ne suis pas habilité à céder, attribuer, ou transférer d'une quelconque manière tout droit relatif aux présentes sans l'autorisation écrite expresse préalable de la Société.
 12. Je reconnais ne pas être autorisé à créer ou à détenir un Intérêt bénéficiaire dans tout statut de Distributeur supplémentaire, au-delà des avantages indirects issus du parrainage ou du volume en aval.
 13. Dans l'éventualité où je choisirais d'acheter des Produits au moyen de ma carte de crédit ou carte bancaire, ma signature portée sur le présent Accord Distributeur vaut autorisation de traiter toute commande passée avec ces comptes, et sera considérée comme "signature enregistrée". Je reconnais que l'annulation de toute commande passée doit être effectuée conformément aux Politiques et procédures. Tous les frais de livraison et de manutention encourus resteront dus.
 14. La version anglaise du Contrat prévaut sur toutes les autres.
 15. Je certifie l'exactitude de toutes les informations fournies par moi dans le présent Accord Distributeur, et reconnais que toute information fautive ou de nature à induire en erreur met en droit la Société, à sa discrétion, de déclarer cet Accord Distributeur nul et non avenu.
 16. La Société accepte de fournir les Produits, sous réserve de ma conformité au Contrat. Les prix des produits sont sujets à des changements selon les termes du contrat. J'accepte que les factures me soient transmises par voie électronique.
 17. Je reconnais que les avantages sous forme de Commissions de mes achats et de mon PV (volume de produit personnel), tel que défini dans le cadre du Plan de rémunération, sont attribués au commanditaire/placement mentionné dans ce formulaire et à d'autres Distributeurs conformément aux dispositions du Plan de rémunération.
 18. Toute communication écrite à la Société doit être adressée à :
XANGO, LLC
PO Box 900
Lehi, UT 84043, USA
 19. La Société se réserve le droit de mettre un terme à la relation en cas de non-respect du Contrat par le Distributeur.
 20. En Tant que Distributeur, je peux renvoyer un Produit actuel pour quelque motif que ce soit, à condition que le retour s'effectue dans un délai de nonante (90) jours suivant l'achat, et que toutes les autres conditions contractuelles soient remplies. Pour renvoyer un Produit, je dois impérativement contacter le service client de XANGO. Tout retour nécessite un numéro d'autorisation de retour de marchandise (référence RMA) avant expédition. Tout produit renvoyé sans référence RMA sera systématiquement refusé.
 21. Je peux choisir de recevoir les Produits mensuellement dans le cadre de l'Automatic Delivery Program (ADP, Programme de livraison automatique). Afin de permettre la modification de tout détail relatif à ma commande ADP, la Société (et non un Distributeur en amont) doit impérativement recevoir ma demande par écrit, signée par le Distributeur. Toutes les commandes sont soumises à la TVA applicable dans la zone. Le coût total de la commande sera majoré de cette TVA. Des frais de traitement et de livraison y seront également ajoutés. Le montant de la commande sera automatiquement imputé à la carte de crédit ou au chèque bancaire mentionné dans les informations concernant le statut de Distributeur. Les commandes passées au moyen d'un chèque bancaire refusé ou d'une carte bancaire refusée ou expirée, ne seront pas traitées. En cas de refus de paiement avec une carte bancaire, la Société peut tenter un nouveau traitement de la commande. Néanmoins, la Société ne garantit en aucun cas plusieurs tentatives pour une commande donnée.
- Lorsqu'une carte de crédit arrive à expiration, une note peut être imprimée sur la facture ADP avant expiration. Cependant, je suis seul responsable de l'approvisionnement et de la validité de mes moyens de paiement. Si une commande ne peut être traitée en raison de difficultés de paiement, la Société ne pourra être tenue responsable de tout manque à gagner affectant mon PV (volume de produit personnel).
22. Toute question relative à l'interprétation, à la portée, à la validité et à l'application du présent Accord Distributeur est régie par le droit de l'État de l'Utah, sans donner lieu à un quelconque choix d'une disposition légale.
 23. Je certifie avoir reçu la Notification précontractuelle contenant une version abrégée du Contrat au moins trente (30) jours avant la signature du présent Accord Distributeur.